Programme de formation

25 avril 2024



La mise en oeuvre d'un Agenda 21 local de la culture

Pourquoi c'est utile / Le plus

L'élaboration et la mise en œuvre d'un Agenda 21 de la Culture dans sa collectivité nécessite d'en comprendre les principes, les enjeux et la démarche Contenu adaptable aux spécificités de votre collectivité

Public cible

Elu-e et collaborateur-trice en charge des politiques culturelles ou sensibilisé-e à ces questions

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les valeurs et les principes de l'Agenda 21 de la Culture
- Repérer les enjeux territoriaux et les pratiques existantes
- Identifier les leviers et outils à disposition des collectivités

Axes du contenu

- L'Agenda 21 de la Culture : démarche et dispositif
- L'élaboration d'un Agenda 21 de la Culture au niveau local
 - o Identifier les acteurs, leurs rôles et responsabilités
 - Appréhender les enjeux
 - Tenir compte des spécificités de son territoire

• La mise en œuvre

- ° Les référentiels du développement durable
- ° Les indicateurs existants : bilan et évaluation des besoins locaux
- La guestion de la gouvernance
- Les appels à projets citoyenneté et démocratie participative
- ° Les moyens nécessaires et soutiens financiers possibles
- L'importance de l'expérimentation et de la communication

